

Rappels + Conseils de saison pour lutter contre l'ambroisie (09/20)

1. Biologie, reconnaissance, habitat



Important de la reconnaître dès le stade plantule (cotylédons elliptiques charnus puis 1ères feuilles divisées avec nervure blanche, tige poilue et rougeâtre) car se développe très vite dès qu'il fait chaud (mi-mai) et son contrôle devient alors très compliqué.

Spécificité qui fait son côté invasif : colonise les abords des parcelles, les milieux ouverts, envahit les sols nus, levées échelonnées, peut germer de très profond (8cm) et faire beaucoup de graines à forte persistance. Présente dans tout type de sol mais apprécie particulièrement sol type boubène...



Stade actuel souvent observé :

La floraison est terminée (sauf sur les rejets ou plants les plus tardifs ; attention au pollen allergisant sur ces pieds).

Les graines sont formées, souvent encore vertes, parfois déjà mures

2. Leviers efficaces pour lutter contre l'ambroisie

OBJECTIF ZERO GRENAISON !

Pour commencer, si vous n'en avez pas en parcelles, faites en sorte qu'elle n'y rentre pas. Donc soignez l'entretien des bordures, abords proches et ne rentrez pas du machinisme susceptible d'être porteur de graines.

Si elle est dans vos parcelles, plusieurs leviers existent qu'il faut combiner : en culture, en interculture (à ne pas négliger) et à l'échelle du système (agronomie).

BONNE EFFICACITE	Rotation des cultures	Limitez voire exclure tournesol et soja, intégrez plusieurs cultures d'hiver à la suite
	Faux-semis	Épuisez le stock semencier
EFFICACITE MOYENNE ou IRREGULIERE	Déchaumages croisés	Oblige une grande réactivité
	Herbicides	Très efficace dans maïs/sorgho, Plus aléatoire selon pression en tournesol/soja
	Couverture végétale	Doit être très compétitive
	Décalage de la date de semis	Pas avant début mai
	Bineuse	Ne gère que l'inter-rang
EFFICACITE INSUFFISANTE ou IRREGULIERE	Houe rotative	
	Herse étrille	
INEFFICACE	Labour	Non pertinent

Rotation + Travail du sol (Déchaumage et faux-semis) + Date de semis = Gestion de la flore améliorée

2.1. Rotation

Dans les parcelles contaminées, il faut éviter le retour de cultures à risque (tournesol et soja) qui en cas de mauvaise maîtrise de l'ambroisie par les herbicides vont favoriser la production de nouvelles graines.

L'introduction de plusieurs cultures d'hiver à la suite limite la progression de l'ambroisie notamment **le colza** qui couvre bien le sol jusqu'à la récolte et limite les levées avant la moisson. Les légumineuses d'hiver sont aussi intéressantes à intégrer dans vos systèmes.

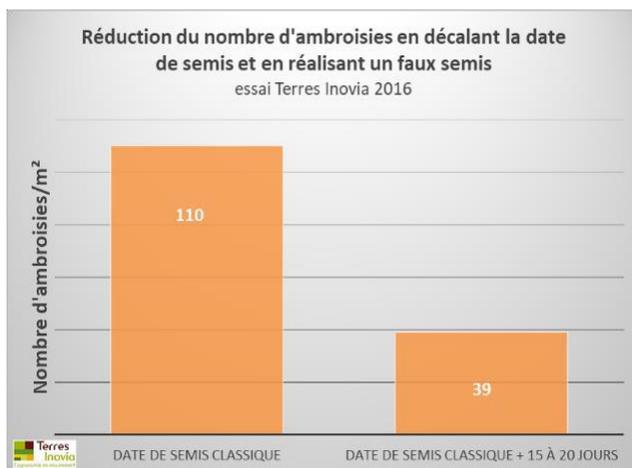
2.2. Gestion soignée de l'interculture

L'ambroisie lève souvent dans les céréales ou le pois protéagineux, un peu avant la récolte ou après la moisson. L'interculture d'été est donc une période propice à la mise en œuvre de déchaumages superficiels (souvent 2 à 3 passages) qui peuvent détruire les adventices levées et jouer un rôle de faux semis.

La mise en place de couverts, à partir de mi-août, après déchaumage(s), peut être intéressant en situations pas ou très peu infestées, de par son côté concurrence. Il faut obtenir une biomasse dense et rapidement. Pratique à éviter en situations infestées où il vaudra mieux vous concentrer sur du mécanique et du chimique.

Glyphosate 360 g/l : si intervention, prévoir entre 2 et 3l/ha selon stade. Soignez les conditions d'application surtout l'été (0 vent, hygrométrie maxi très tôt le matin) et adjuvantez +HELIOSOL 0,2% +ACTIMUM (sulfate d'ammo) 0,5%.

2.3. Décaler la date de semis et faux-semis



Décaler le semis 15 à 20 jours par rapport à la date de semis classique en cas de forte infestation laisse le temps de réaliser un faux-semis. La préparation du sol en mars-avril (reprise) fait lever les ambrosies, que l'on détruit ensuite.

Des essais de Terres Inovia montrent l'efficacité de cette technique, avec une réduction de la pression de l'ambrosie de 64% entre les 2 dates de semis (graphique ci-contre).

2.4. Réussir son désherbage

a) Être encore plus attentif aux conditions d'application

Semez sur sol propre. **Pour les produits racinaires**, l'humidité du sol au moment du traitement est déterminante pour que le produit soit mobile dans le sol. Le traitement doit donc être réalisé sur **sol humide**. Les sols trop motteux ou avec beaucoup de débris végétaux limitent l'efficacité de ce type de traitement.

Les produits foliaires nécessitent un **temps poussant** et un niveau d'hygrométrie au moment du traitement d'au moins 70 % (90 %, c'est encore mieux). Rappel ; les sulfonylurées ont une action à la fois racinaire et foliaire.

Il faut bien entendu éviter les applications en période chaude. Si les bonnes conditions de traitement ne sont pas présentes, il est conseillé de différer le traitement.

b) Traiter des adventices jeunes

Les plantes jeunes sont plus sensibles. **Après le stade 6 feuilles de l'ambrosie, les produits sont très peu efficaces**. Par ailleurs, il est illusoire de penser éradiquer des levées d'ambrosies importantes (>200 plantes/m²)

c) Conseils céréales à paille (pour les blés 2021)

Soignez aussi l'entretien de vos blés. En effet, en situations infestées, l'ambrosie y lève en fin de cycle, surtout dans les zones claires. Dans ces situations, optez pour des désherbages de type rattrapage en choisissant des herbicides à DAR les plus tardifs possibles :

- dernière feuille étalée : NICANOR PREMIUM (metsulfuron), HARMONY EXTRA SX (thifensulfuron + tribenuron), CHARDEX (clopyralid), PIXARO EC (halauxifen et fluroxypyr)
- début éclatement de la gaine : ZYPAR (Halauxifen et florasulam)

Ce compte-rendu fournit un conseil pour les parcelles de la commune où se déroule la réunion et des communes environnantes. Il s'appuie sur les réseaux d'observation des cultures de la Chambre d'Agriculture et sur l'analyse de risque des deux BSV les plus récents.

Sauf mention spécifique, le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez vous du respect des bonnes pratiques. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation. (voir fiche Conditions d'utilisation des produits phyto).

N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers des charges spécifiques (ex. : blés CRC).

La Chambre d'Agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro

Siège Social : 09 rue de la République
BP 89 - 81003 ALBI Cedex
Tél : 05 63 48 83 83 - Fax : 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural"



Rédigé par : **Ghislain Perdrieux** – g.perdrieux@tarn.chambagri.fr -

07 86 41 91 41